



SOMMAIRE :

- Édito
- Rapport Année 2019
- Rapport Année 2020
- Du propre au local
- Flash actu

Adhérez au Ciq

Contribuez à la vie de votre quartier

66% de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus imposables. (soit pour 16 € d'adhésion annuelle : 5,44 € de coût réel)



IMPORTANT : Assemblée Générale 2021 (Années 2019 & 2020)

Date prévue : 30 avril 2021

Uniquement par vote par correspondance

Suite aux mesures sanitaires, l'Assemblée Générale annuelle du Ciq aura lieu par correspondance et regroupera les rapports des années 2019 et 2020.

Comme le permet la Loi, les décisions seront prises au seul moyen du formulaire de vote par correspondance joint dans ce journal (disponible également en téléchargement sur notre site Internet), à l'exclusion de toute autre mode de participation. Nous vous remercions de ne pas vous déplacer au Ciq.

Le formulaire doit être réceptionné au plus tard la veille de la réunion en le déposant dans la boîte aux lettres du Ciq, soit le 29 avril 2021.

Les membres du conseil d'administration traiteront vos bulletins de vote lors de cette assemblée.

Vous trouverez également, joint à ce journal, une feuille pour indiquer vos questions au sujet de notre quartier et qui seront adressées aux personnes concernées. Que vous votiez ou non, vous pouvez inscrire vos questions et les déposer dans la boîte aux lettres du Ciq. Afin d'y répondre et d'être informés sur les projets du quartier, nous prévoyons, prochainement, une rencontre avec le Maire du secteur, M. Lionel Royer-Perreaut.

Nous vous ferons part des résultats des votes ainsi que des réponses à vos questions dans un prochain numéro et sur notre site Internet.

Vous pouvez également nous transmettre vos demandes par mail ou par le formulaire de contact à votre disposition sur notre site Internet. En vous remerciant pour votre participation.

Mireille Bonnet

Assemblée générale : Rapport financier de l'année 2019

Pour les adhérents au Ciq à jour de leur cotisation sur l'année 2019, voici les rapports financiers et moraux qui sont soumis au vote. Vous trouverez le bulletin de vote année 2019 annexé à ce journal. Merci de le compléter et de nous le déposer dans la boîte aux lettres du Ciq (91 avenue de la Panouse) au plus tard le 29 avril 2021.

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations individuelles	1 650,00 €	Fêtes (Noël-des Voisins-AG)	979,72 €
		E.D.F.	961,39 €
Cotisations collectives	932,00 €		
		vérification extincteurs	108,00 €
Dons	540,00 €	Assurance local	89,51 €
		frais administratifs	51,63 €
Participation frais local	450,00 €	Photocopies/Journal	1 014,00 €
(activités externes)		Frais postaux	18,50 €
		Cotisation Fédération 9e	100,00 €
		Internet et informatique	87,90 €
Intérêts livret "banque"	16,26 €	Eau	37,15 €
		Indemnité du local	24,96 €
		Heures de ménage + Urssaf	
		divers	36,48 €
sous total recettes	3 588,26 €	sous total dépenses	3 509,24 €
Déficit		Excédent	79,02 €
TOTAL	3 588,26 €		3 588,26 €

Les dépenses ont été légèrement supérieures à l'année précédente : EDF (chauffage), journal (2 tirages),

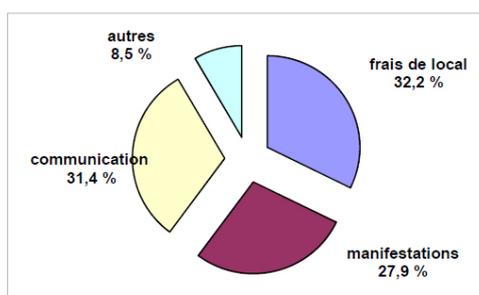
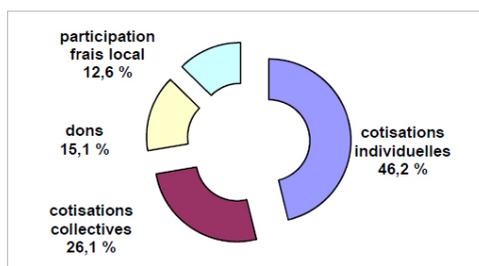
Les recettes sont stables, d'où un léger excédent de gestion

Récapitulatif des avoirs au 31/12/2019

Banque	1 453,99 €
Compte livret	5 934,33 €
Espèces	15,65 €
Total	7 403,97 €

Cotisations individuelles	1 650,00 €
Cotisations collectives	932,00 €
Dons	540,00 €
Participation frais local	450,00 €
Total	3 572,00 €

Local (eau, électricité, loyer etc)	1 131,50 €
Manifestations (AG, fête de Noël, Voisinade)	979,72 €
Communication (Journal, internet)	1 101,90 €
Autres (assurance, cotisations, frais administratifs etc)	296,12 €
Total	3 509,24 €



Assemblée générale : Rapport moral de l'année 2019

Réunions :

Depuis la dernière Assemblée Générale du 9 mars 2019 (concernant l'année 2018), le Conseil d'Administration ainsi que le bureau du Ciq se sont réunis 6 fois. Notre présidente, Mireille Bonnet a représenté notre Ciq à :

- Huit conseils d'administration de la Fédération des Ciq du 9^e arrondissement avec la participation de M. Antoine RUIZ DE MENDOZA,
- L'AG de la Confédération des Ciq, aux AG de plusieurs CIQ du 9^e ;
- Deux réunions-sécurité avant la disparition de ce dispositif remplacé par le Comité de sécurité d'arrondissement.
- Diverses réunions en Mairie de secteur. Réunions pour le PLUI et rencontres avec les élus

Fêtes :

Le Ciq a organisé 3 manifestations festives durant l'année 2019 :

- 14 juin : la fête des voisins
- Hommage à notre doyen de la Panouse, Monsieur Ramseyer pour son centième anniversaire
- 13 décembre : Soirée de Noël avec la compagnie Funambule « Debout Léonie »

Communication :

- Edition du journal de la Panouse : l'Echo
- Mise à jour des contenus du site la-panouse.com grâce à Claudie DURANDET, chargée également de la diffusion de notre newsletter.



Réunion du conseil d'Administration du Ciq (février)



Fête des voisins et hommage à M. Ramseyer (juin)



Soirée de Noël (Décembre)

Assemblée générale : Rapport financier de l'année 2020

Pour les adhérents au Ciq à jour de leur cotisation sur l'année 2020, voici les rapports financiers et moraux qui sont soumis au vote. Vous trouverez le bulletin de vote année 2020 annexé à ce journal. Merci de le compléter et de nous le déposer dans la boîte aux lettres du Ciq (91 avenue de la Panouse) au plus tard le 29 avril 2021.

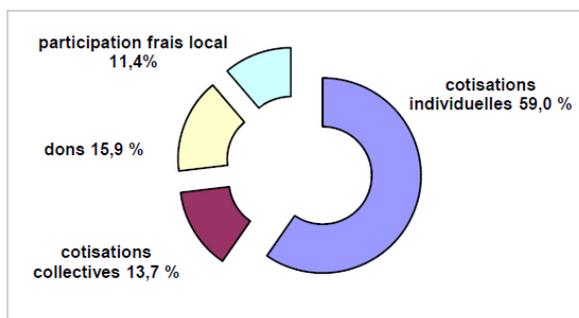
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations individuelles	1 328,00 €	Fêtes (Noël-des Voisins-AG)	
		E.D.F.	561,64 €
Cotisations collectives	300,00 €	entretien local (serrures)	681,60 €
		vérification extincteurs	
Dons	350,00 €	Assurance local	89,51 €
		frais administratifs	45,76 €
Participation frais local (activités externes)	250,00 €	Photocopies/Journal	
		Frais postaux	13,92 €
		Cotisation Fédération 9e	100,00 €
		Internet et informatique	617,40 €
Intérêts livret "banque"	6,18 €	Eau	24,61 €
		Indemnité du local	25,37 €
		Heures de ménage + Urssaf	
		divers	
sous total recettes	2 234,18 €	sous total dépenses	2 159,81 €
Déficit		Excédent	74,37 €
TOTAL	2 234,18 €		2 234,18 €

En l'absence de manifestations (AG, fête des voisins, Noël) les dépenses ont été moins importantes cette année, à part le changement des serrures suite à un acte de vandalisme non pris en charge ni par l'assurance ni par la Ville. Les recettes sont inférieures : cotisations individuelles et collectives en diminution, néanmoins gestion en équilibre.

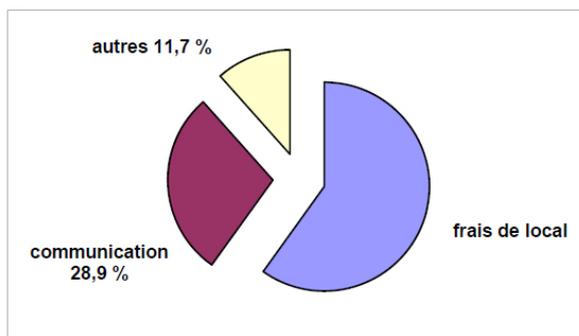
Récapitulatif des avoirs au 31/12/2020

Banque	2 439,61 €
Compte livret	5 940,51 €
Espèces	1,73 €
Total	8 381,85 €

Cotisations individuelles	1 328,00 €
Cotisations collectives	300,00 €
Dons	350,00 €
Participation frais local	250,00 €
Total	2 228,00 €



Local (eau, électricité, loyer etc)	1 293,22 €
Manifestations (AG, fête de Noël, Voisinade)	0,00 €
Communication (Journal, internet)	617,40 €
Autres (assurance, cotisations, frais administratifs etc)	249,19 €
Total	2 159,81 €



Assemblée générale : Rapport moral de l'année 2020

Réunions :

Tout au long de l'année 2020, suite aux contraintes de distanciation sociale et de limitation de regroupement, le Conseil d'Administration ainsi que le bureau du Ciq se sont réunis 3 fois.

Les réunions au sein de la Confédération des Ciq du 9 Ardt ont également été suspendues.

Fêtes / Activités annexes :

Vu les conditions sanitaires en vigueur depuis mars 2020, le Ciq n'a pas organisé de fêtes au courant de l'année.

Les activités au sein du local ont également été suspendues.

Communication :

- Edition d'un numéro du journal de la Panouse : l'Echo
- Mise en ligne d'une toute nouvelle version du site Internet réalisé par Azygos, agence web panousienne.

FIN DU RAPPORT MORAL

NB : Correctif Echo n°76

Suite aux mémoires de Mme Margaret Imbert concernant les modalités d'accession de la famille Brattchenko (Souvenirs d'Antan du numéro 76), nous avons reçu un courrier rectificatif qui indiquait que la maison de Mme et M. Brattchenko n'avait pas été offerte par la famille Gounelles pour laquelle ils travaillaient mais fut bien achetée et réglée en totalité.

<https://www.la-panouse.com>



Un peu de propre autour du local du Ciq

Parce que des images valent parfois mieux qu'un long discours, voici un petit reportage sur le nettoyage de la décharge qui traînait depuis plusieurs mois près du local, au début de la DFCI.

Un grand merci à M. Claude FRECHAT, délégué à la Propreté, à l'initiative de ce projet, à notre Maire de secteur M. Lionel ROYER-PERREAUT, à Mme Catherine CHANTELOT, adjointe au Maire et qui ont activement participé au déblaiement. Merci également à M. Eric NOUAÏLLE DEGORCE, accompagnateur des scouts marins et aux 3 jeunes scouts bénévoles. Merci également à Marseille Métropole pour la mise à disposition d'une benne.



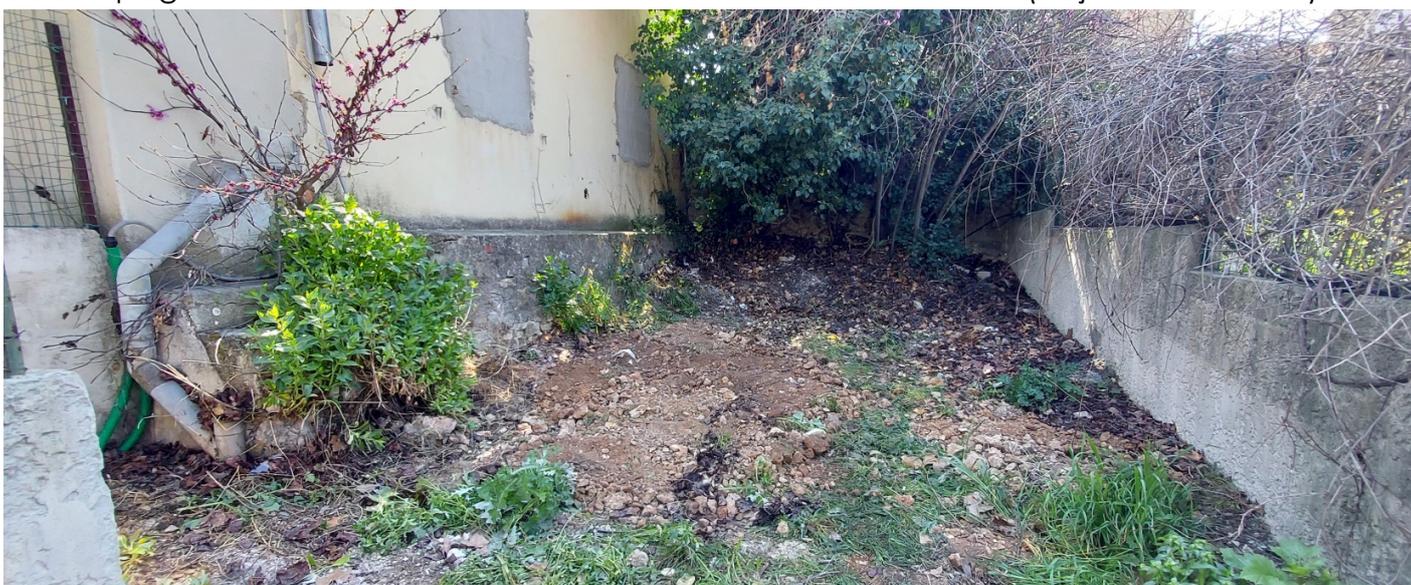
L'état des lieux avant notre intervention.



La benne mise à disposition par Marseille Provence Métropole qui fut rapidement remplie.



L'équipe au complet : Claude FRECHAT (délégué à la propriété), Mireille BONNET (présidente du Ciq), Lionel ROYER-PERREAUT (Maire de notre secteur), Eric NOUAILLE DEGORCE accompagnés de ses 3 scouts bénévoles et Catherine CHANTELOT (adjointe au maire).



Le résultat : Ouf, on respire !

Les membres du CA du Ciq

Mireille BONNET	Présidente
Sophie IMBERT	Vice-Présidente
Antoine RUIZ DE MENDOZA	Vice-Président
Marie-Antoine DEQUERD	Trésorière
Claude BALDOUS	Trésorier adjoint
Collette APPETITI	Secrétaire
Lydia FEBERES	Secrétaire adjointe
Jean-Marc CHAPUIS	Conseiller
Claudie DURANDET	Chargée du site
Michel GOURY	Administrateur
Odette MARTI	Administrateur
Marc SIMON	Administrateur

L'Echo

Directrice de la publication :
Mireille BONNET

Rédacteurs :
Tous les membres du CA du Ciq

Mise en page :
Sophie IMBERT

INFO FLASH : Nouveau site Internet

Toute l'info :

Découvrez sur notre site les dernières informations autour de notre quartier.

N'hésitez pas à nous faire remonter des informations par mail afin que nous puissions les relayer à l'ensemble du quartier en attendant de pouvoir nous retrouver sereinement quand le moment sera venu.

<https://www.la-panouse.com>

AMBULANCES « LE REDON » Depuis 1994 à votre service

AMBULANCES "LE REDON"
04 91 74 03 74

ambulancesleredon@hotmail.fr



La carrière de Saint-Tronc (Marseille, 10ème arrondissement) est exploitée depuis 1840 environ. Rachetée par Monsieur Joseph PERASSO dans les années 30, elle est alors devenue une entreprise familiale puisque plusieurs générations de PERASSO l'ont dirigée. En 1980, elle est vendue à COLAS Midi Méditerranée. L'entreprise PERASSO a, dès le milieu du siècle, connu un véritable essor dans la région, la demande était importante et la concurrence peu représentée.

- Commercialisation Blocs et Bordures
- Concassage des matériaux
- Commercialisation planchers
- Déballe de matériaux inertes
- Commercialisation de Granulas

VENTE AUX PROS ET AUX PARTICULIERS

PERASSO MARSEILLE

Siège Social :
Chemin du Vallon de Toulouse
Saint-Tronc
B.P. 542
13422 Marseille cedex 10

Téléphone : 04.91.17.08.17
Fax : 04.91.26.03.40
Site : <https://www.perasso.fr>

